



Commune **PORT-VALAIS**

- demande de délivrance d'une autorisation d'établissement,
- renseignements complets sur la situation financière et professionnelle
- *questionnaire C CE/AELE pour toute première demande en Valais + 2 photos,
- copie du passeport ou de la carte d'identité valable,
- permis B.

*Les questionnaires CE/AELE sont à retirer à la Commune